



Annexe aux plans d'études de la
Faculté des sciences et de médecine

Dispositions de transition en sciences de l'environnement

applicables dès l'année académique
2024/25

Accepté par la Faculté des sciences et de médecine le 15.04.2024

Dispositions de transition 2024-2025

Ces dispositions de transition concernent les étudiant-e-s dont le programme de référence est dans un plan d'études antérieur au semestre d'automne 2024, soit :

- Branches complémentaires (BCo) en sciences de l'environnement
- Master of Science in Environmental Sciences and Humanities (MSc)

UE au niveau BSc

La révision 2024/25 du plan d'études en sciences de l'environnement a pour conséquence des changements de codes et de description d'UE.

Unités d'enseignements selon ancien plan d'études			Unités d'enseignements selon nouveau plan d'études		
Code	Titre	ECTS	Code	Titre	ECTS
SSE.00115	Excursions dans le cadre du séminaire les enjeux du développement durable	3	SSE.00116	Exemples concrets de durabilité: excursions en sciences de l'environnement	3

Les crédits pour les cours suivis avec succès avant le SA24 sont pris en compte comme indiqué dans les plans d'études. Les étudiants qui ont obtenu un résultat insuffisant à la première tentative dans l'ancienne UE SSE.00115 s'inscrivent à la deuxième tentative dans l'ancienne UE. A partir de l'année 2025/2026, l'UE SSE.00115 ne pourra plus être examinée.

Les étudiants qui ont déjà suivi l'UE SSE.00115 n'ont pas l'obligation de suivre l'UE SSE.0144 Les enjeux du développement durable I. Ils peuvent toutefois suivre SSE.00142 ou SSE.00144 comme cours à option.

UE au niveau MSc

La révision 2024/25 des programmes d'études en sciences de l'environnement comprend des modifications des codes, des intitulés et du nombre de crédits par UE.

Les crédits pour les cours suivis avec succès avant le SA24 sont pris en compte comme indiqués dans les plans d'études précédents. Les étudiants qui ont obtenu une note insuffisante lors d'une première tentative dans une ancienne UE s'inscrivent pour la deuxième tentative dans l'ancienne UE.

Les étudiants qui ont déjà suivi le cours SSE.00452 " Responsibility in green political theory (advanced), including reading seminar" ou SSE.00451 " Responsibilities for sustainability, including case studies " ne sont pas tenus de suivre la nouvelle UE SSE.00470 "Case studies in environmental sustainability".